

LA VOIX

Paroisses de :
SIBRET - MORHET
CHENOEGNE



Secteur Pastoral de Vaux-sur-Sûre

Abbé Philippe MEYER, curé Place du Marché, 5 (V/S) [0493/83.48.76]	Abbé Roger DUNIA Remoiville, 8 (V/S) [0474/49.96.19]	Abbé Bernard LOZET Chaumont, 18 (V/S) [0475/73.62.52]
--	--	---

Numéro 241
Novembre 2020

Année A – S. Matthieu

Année B – S. Marc



www.lavoix.be

Semaines	LES SAMEDIS	LES DIMANCHES
01	18H00 Nives – 18H30 Assenois	09H30 Juseret – 11H00 Sibret et Rosières
02	18H00 Nives - 18H00 Morhet	09H30 Hompré – 11H00 Sibret et Vaux/Sûre
03	18H00 Nives – 18H30 Remichampagne	09H30 Lescheret – 11H00 Sibret et Bercheux
04	18H00 Nives - 18H00 Chenogne	09H30 Remoiville – 11H00 Sibret et Vaux/Sûre
05		

Jusqu'à nouvel ordre, respect de la distanciation sociale et masque obligatoire à toutes les messes.

EDITORIAL

Pourquoi Dieu ne veut-il pas se montrer ?


« Si Dieu existe, qu'il se montre et je croirai en lui ! » « Dieu, montre-toi pour arrêter tous ces malheurs ! » C'est vrai, tout semblerait plus facile si Dieu pouvait apparaître au bon moment ! Dans toutes les religions, Dieu est mystérieux et invisible. Pourtant, tous les croyants sont sûrs que Dieu veut se faire connaître aux hommes.

Les chrétiens croient même que Dieu s'est montré dans la vie d'un homme : Jésus. Ils l'appellent « Fils de Dieu ». Mais, pour eux, Dieu ne veut pas s'imposer : au contraire, il veut laisser chacun libre de le découvrir, de croire en lui.

En fait, est-ce Dieu qui ne veut pas se montrer ou est-ce nous qui ne savons pas le reconnaître ?

Extrait de : « Mille milliards de questions sur la vie, le monde et Dieu »

Bayard jeunesse – Edition 2013- page 50/56

Di. 01 nov. TOUSSAINT 	09H00 : Messe + bénédiction des tombes : Remoiville – Bercheux – Assenois 11H00 : Messe + bénédiction des tombes : Sibret – Vaux-sur-Sûre 15H00 : Messe + bénédiction des tombes : Rosières Villeroux (uniquement bénédiction des tombes) 16H00 : Messe + bénédiction des tombes : Juseret 17H00 : bénédiction des tombes + messe à 17H30 : Chenogne – Lescheret	↓ Attention au nombre limité de places dans nos églises !
Lu. 02 nov. Fidèles défunts	18H00 : Messe pour les défunts de chaque entité : Sibret – Vaux/Sûre – Nives	

Lectorat pour **Sibret** (dim. 01 nov. messe de 11H00) → Myriam LAMOLINE et Georges MARTIN

Lectorat pour **Chenogne** (dim. 01 nov. messe de 17H00) → Marylène DEHEZ et Andrée DELPERDANGE

Lectorat pour **Sibret** (lundi 02 nov. messe de 18H00) → Thomas DUMONT et Jean-Emile GRESSE

➔ **Dernier numéro** pour les personnes qui n'ont pas repris leur abonnement. Voir fin de la page 4

DIMANCHE 08 NOVEMBRE 2020 : (11H00) SIBRET

32^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

LECTORAT : Thomas DUMONT

- **Messes chantées** pour les défunts famille PIERRE-WEYRICH ; pour Léon et Albert PIERRET, Orpha et Ignace MARECHAL ; pour les défunts SULBOUT-MASSENET, Bernadette SULBOUT et Raymond SULBOUT ; pour les défunts familles JACOB-GUIOT, GILLARD-HENNEAUX, GILLARD-HASTRAY, GILLARD-NOËL, Léon JACOB, Lucien GILLARD, Aimée, Jacques, Daniel et Philippe GILLARD, Charly SCHLOUNE, Jean DABE
- **Messes d'autres paroisses** pour les donateurs de la chapelle N.D. des Sept Douleurs (**Chenogne**)
- **Messes fondées** pour Berthe BECHET, Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Mardi 10 nov. 2020 : SIBRET (18H) Groupe de prières PADRE PIO Chapelet – messe – vénération de la relique



Mercredi 11 novembre à 18H00 église de SIBRET : commémoration de l'Armistice en présence des autorités communales. L'office sera célébré en mémoire des victimes civiles et militaires des guerres 14-18 et 40-45 et pour la paix

SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 : (18H00) MORHET

33^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

LECTORAT : Fernande THIRY

- **Messes anniversaires** pour Laure THIRY ; pour Eloi SKA et défunts SKA-GRANDHENRY ; pour Marc et Sébastien MARS
- **Messes chantées** pour Louis THIRY et Marie-Thérèse CHOFFRAY

DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020 : (09H00) SIBRET

33^{ème} dimanche ordinaire de l'année A

LECTORAT par l'organisation

**Confirmations présidées par le chanoine Joseph JALLET qui est délégué par l'évêque
Cette messe est uniquement réservée aux familles des confirmant(e)s.**

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2020 : (11H00) SIBRET

Christ, Roi de l'Univers de l'année A

LECTORAT : Myriam LAMOLINE

- **Messe anniversaire** pour Louisa LASSENCE et André KOEUNE
- **Messes chantées** pour Guillaume ANNET et famille ANNET-ROSMAN ; pour Zélie PIRON et Lucien PIRON ; pour les défunts famille SCHMIT-THILGES et Robert HENOUMONT ; pour Hector HENIN, Simone LECOMTE, Gérard HENIN et défunts HENIN-LECOMTE, pour Albin COP, Anne-Marie ADAM et défunts COP-ADAM
- **Messes fondées** pour Berthe BECHET, Vve PIERRE ; pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020 : (18H00) CHENOGNE

1^{er} dimanche de l'Avent de l'année B

LECTORAT : Marylène DEHEZ

ADORATION reportée du mois de juin suite à la pandémie et offices supprimés (St André)

- **Messes anniversaires** pour Fernand COLLARD ; pour Sœur Félicité HENRARD et défunts famille HENRARD-CALAY ; pour Jules COLLARD et Ernestine FEIGL ; pour Edouard HORMAN ; pour Charles BURNOTTE et Léa RULKIN
- **Messes chantées** pour les donateurs de la chapelle N.D. des Sept Douleurs ; pour Albert MAJERUS et Marie-Thérèse MATHIEU et la famille ; pour Marguerite ZABUS, Albert et Jean-Louis WILLOT, Eléodore TABART et Julienne PIROTTE

AVENT - ANNÉE B

1^{er} dimanche
Marc 13, 33-37



2^{ème} dimanche
Marc 1, 1-8



3^{ème} dimanche
Jean 1, 6-8, 19-28



4^{ème} dimanche
Luc 1, 26-38



Studio « S » La nouvelle répartition des messes dominicales ne permettra plus à la radio locale d'enregistrer techniquement la messe anticipée de l'église de Sibret et de la diffuser le lendemain sur les ondes depuis 40 ans. D'autres églises ont marqué leur accord.

- **Messe anniversaire** pour Alice ANDRE, la famille LUTGEN-NIELEN, LUTGEN-STILMANT et Stéphane
- **Messes chantées** pour les défunts famille PIRON-COLLIGNON, PIRON-PEKUS ; défunts GROGNA-WINKIN ; défunts famille HINCK-SAUBOIN ; familles GREGOIRE, COP et WEYRICH
- **Messe fondée** pour les défunts familles GIOT-PIRON et AUBRY-GIOT

Quelques annonces et réflexions

1. Confirmations

Sibret : dimanche 15 novembre à 09H00 (confirmations)

Vaux/Sûre : dimanche 15 novembre à 11H00 (professions de foi et confirmations)

➡ Messes uniquement réservées aux familles des confirmant(e)s

2. Belle prière de Toussaint

Mon Dieu ...

En ce jour où nous rendons hommage à tous les saints
 En ce jour, où nous nous souvenons de nos défunts regrettés
 Donne-nous la force de trouver dans notre Foi en Toi
 Le courage et l'espérance de vivre dans la spiritualité
 Sans ne jamais oublier que notre vie sur terre est limitée.

Mon Seigneur ...

Tu donnes vie à toute chose sur terre
 Tu décides de toute chose, du début et de la fin ...
 Du jour de notre naissance et de celui de notre mort ...
 Guide-nous sur le chemin de la sagesse spirituelle.
 Car c'est par toi que vient un jour la vie éternelle.

Mon Créateur ...

Tu détiens les clés de ce bas-monde
 Tu ouvres les portes du monde d'après.
 Protège nos défuntes et défunts bien-aimés
 Accueille-les dans ton paradis d'éternité.
 Couvre-les de ta miséricorde et de ta bonté.



Tombe de l'abbé Christian

3. Réorganisation des messes dominicales avant et à partir d'octobre 2020

Périodes	Chenogne	Morhet	Sibret
Du 01 janvier au 20 mars 2020	4	5	5
Du 21 mars au 13 juin 2020 Confinement et <u>messes sur Studio S</u> depuis Sibret avec Mr l'abbé GRENC	26 intentions pour Chenogne 26 intentions pour Morhet 58 intentions pour Sibret	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> Non annoncées aux messes mais publiées sur les bulletins. </div>	
Du 14 juin au 31 août 2020	0	10	9
Du 01 septembre au 31 décembre 2020	3	3	13
(52 offices) TOTAL :	7	18	27

Projection des offices religieux pour l'année 2021 si rien ne change (deuxième partie)			
01/01/2021 au 31/12/2021	Chenogne	Morhet	Sibret
Samedis (messes anticipées)	12	12	
Dimanches			52
Lundis de la kermesse	1	1	1
Total	13	13	53

4. Notre lectorat

En fonction de la nouvelle réorganisation (tableau page 3 – deuxième partie), il sera nécessaire de modifier les habitudes. Il n'y aura plus qu'un(e) lecteur(-trice) qui pourra être désigné(e) dans n'importe quelle église et *notamment à Sibret*. Thomas **DUMONT**

restera la référence en cas d'impossibilité. Merci à toutes ces personnes qui répondent depuis longtemps à cette mission et qui ont accepté en partie ce changement.

5. Aux sources de l'espérance

Ce mois de novembre qui s'ouvre est inhabituel. Beaucoup ont traversé la période de confinement en rencontrant le deuil, sans pouvoir lui donner l'espace d'une parole de réconfort et de foi. Que nous ayons été touchés de près ou non par la mort, durant ces mois, il demeure dans nos cœurs un voile de tristesse, un poids discret mais réel. Nous avons besoin aussi de retrouver le temps du partage de l'affection et d'évoquer, avec gratitude ceux qui sont partis. La fête de la Toussaint nous invite à accueillir la lumière de la foi, à entendre la parole de Dieu que l'Église propose en ces jours, à la laisser éveiller en nous l'espérance que Dieu seul peut donner. Il nous faudra garder au cœur et méditer les magnifiques textes de la Toussaint, qui orientent le regard vers la multitude de ceux qui nous ont précédés et qui nous devancent dans la pleine amitié de Dieu. C'est peut-être là le défi pour nous, en ce mois qui peut être fait seulement de la grisaille que l'on dit souvent : accueillir résolument la clarté de Dieu.

Père Jacques NIEUVIARTS, assomptionniste
D'après « Prions en Église » N°407 page 3

6. Réflexion

En cette fête de tous les Saints, mettons en lumière le beau visage de celles et ceux qui ont marqué notre histoire et la vie des chrétiens. Arrêtons de considérer la Toussaint comme une journée lugubre et maussade. L'Église aujourd'hui ne nous parle que de bonheur. **Neuf** fois le mot "heureux" éclate dans l'Évangile, c'est notre fête et celle de nos défunts bien-aimés.

Les saints sont parmi nous: ce sont ceux qui essaient de vivre tout simplement les béatitudes. On leur a rayé leur voiture, ils n'en font pas une maladie car *ils sont des pauvres en esprit*. On se fâche devant eux, ils calment le jeu car *ils sont les doux de l'Évangile*. Vous leur parlez des méchants, ils les excusent car *ils sont miséricordieux*. Vous leur parlez des injustices, ils militent dans un syndicat car *ce sont des affamés de justice*. Ils zappent devant les violences et l'indécence de la télé car *ce sont des purs*.

Tous, nous pouvons être des saints dès ici-bas. Mieux: tous, nous sommes déjà des saints parce que travaillés par la grâce de l'Esprit.

C'est grande fête aujourd'hui dans l'Au-delà: grâce aux prières de l'Église beaucoup de nos défunts entrent dans la joie céleste. Puisse notre foi nous aider à dépasser notre peine, pour nous réjouir de leur joie: "*Si vous m'aimiez, disait le Christ à ses apôtres, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais vers mon Père*". (Jn 14, 28)

Ces saints que nous fêtons aujourd'hui, ce sont ces humbles, ces sans-grades, ces gens qu'on ne voit pas à la télé, mais qui étaient ces détachés, ces doux, ces pacifiques, ces miséricordieux, ces purs, ces affamés de justice célébrés par les béatitudes.

Vu sur internet

7. Intentions

S'il y a des oublis et/ou des omissions dans la prise en compte des recommandations et des messes pour l'année 20-21, veuillez nous en excuser. Cela n'a pas été évident de collecter celles-ci au vu des mesures que nous avons prises pour assurer la sécurité sanitaire. Merci à Andrée, Guy et Thomas qui ont fait le maximum.

8. Abonnement à la feuille paroissiale

Si vous avez oublié de reprendre l'abonnement pour l'année 20-21, il est encore temps. Pour cela, il suffit de mettre **sous enveloppe** fermée l'argent (5€) et vos coordonnées avant le 15 novembre et la déposer dans **la boîte aux lettres de Thomas** (N° 13 – Rue de la Roye à Sibret). Merci.

9. Fête de la Toussaint

Soyez toutes et tous prudent(e)s durant les offices de la Toussaint tant en extérieur (cimetière) qu'en intérieur. Attention aux nombres limités de places dans les différentes églises du S.P. Si vous devez rester dehors, le port du masque et les règles de distanciation sociale doivent être respectées suivant la réglementation en vigueur.